

Séance du 27 mars 2015

L'an deux mil quinze le vingt-sept mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle de la mairie, sous la présidence de : M.Michel COUTELLE Maire. Etaient présents : Mmes Mrs : Jacky Bassereau, Jean-Paul Coquille, José Albesa, Catherine Beautemps-Joly, Mickaël Feuvrier, André Fournier, Solène Loyer, Anne Molard.

Absent excusé : Loïc Poupin

Madame Solène Loyer a été nommée secrétaire.

Vote des Comptes Administratifs 2014

Le Conseil municipal a approuvé le compte administratif et le compte de gestion qui font apparaître les résultats suivants :

Commune :

Fonctionnement dépenses : 120 977.95 €

Fonctionnement recettes : 144 327.41 €

avec un excédent antérieur de 216 227.16 €

soit un excédent global de fonctionnement de 239 576.62 €

Investissement dépenses 21 220.66 €

Investissement recettes : 6 341.80 €

avec un excédent antérieur de 26 804.75 €

soit un excédent global d'investissement de 11 925.89 €

et un solde des restes à réaliser négatif de 17 895 €

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Excédent de fonctionnement capitalisé 5 969.11€,

Report en investissement 11 925.89 €, report en fonctionnement : 233 607.51 €.

Vote : pour : 8, contre : 0

Assainissement :

Fonctionnement dépenses : 3 469.83 €

Fonctionnement recettes : 3 066.50 €

avec un excédent de fonctionnement reporté de 1 042.37 €,

soit un excédent global de fonctionnement de 639.04 €

Investissement dépenses : 753.00 €

Investissement recettes : 1 968.00 €

avec un excédent d'investissement reporté de 20 658.06€

soit un excédent global d'investissement de 21 873.06 €

Le Conseil Municipal décide le report de l'excédent d'investissement 21 873.06€, le report de l'excédent de fonctionnement : 639.04 €

Vote : pour : 8, contre : 0

Lotissement :

Fonctionnement dépenses : 71 664.20 €

Fonctionnement recettes : 71 664.20 €

avec un excédent de fonctionnement reporté de 37 019.35 €

soit un excédent global de fonctionnement de 37 019.35 €

Investissement dépenses : 71 664.20 €

Investissement recettes : 71 664.20 €

avec un déficit d'investissement reporté de 71 664.20 €

soit un déficit global d'investissement de : 71 664.20 €

Le Conseil Municipal décide le report du déficit d'investissement de 71 664.20 € et le report de l'excédent de fonctionnement de 37 019.35€

Vote : pour : 8, contre : 0

Vote des Budgets Primitifs 2015

Commune :

Le Conseil Municipal a voté le budget primitif qui s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à 363 299 €, en dépenses et recettes d'investissement à 269 243 €

Vote pour : 9, contre : 0

Assainissement :

Le budget s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 3 689 € en dépenses et recettes d'investissement à 23 841.06 €

Vote pour : 9, contre : 0

Lotissement :

Le budget s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 101 665 € en dépenses et recettes d'investissement à 112 924.20 €.

Vote pour : 9, contre : 0

2015-03-d1

Vote des 4 taxes

Le Conseil Municipal vote les taux suivants pour l'année 2015

Taxe d'habitation :	15.56 %
Taxe foncière (bâti) :	12.53 %
Taxe foncière (non bâti) :	23.99 %
Contribution Foncière des Entreprises :	13.95 %

Vote : pour :8 contre :0 abstention : 1

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la séance close à 22h30